

18.11.2025 - 08:00 Uhr

## Le TCS transporte des panneaux solaires par drone à son siège central



Vernier/Ostermundigen (ots) -

L'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) a délivré au TCS une autorisation d'exploitation élargie permettant l'utilisation de drones de transport de charges également dans les zones densément peuplées. TCS Drone Operations Services (TCS DROPS) peut ainsi proposer leurs vols de transport avec des charges utiles allant jusqu'à 40 kilogrammes dans toute la Suisse, y compris en milieu urbain, ce qu'il a démontré en transportant des panneaux solaires au siège du TCS à Genève. En juin, TCS DROPS avait déjà été mobilisé à Blatten pour des vols d'inspection.

Depuis le printemps de cette année, TCS Drone Operations Services (TCS DROPS) propose des prestations dans le domaine des drones, notamment des vols de transport jusqu'à 40 kilogrammes ainsi que des missions d'inspection. Jusqu'à présent, ces vols n'étaient autorisés que dans des zones faiblement peuplées, présentant une densité maximale de 300 habitants par kilomètre carré. L'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) a désormais accordé au Touring Club Suisse une autorisation élargie permettant l'emploi de drones de transport également dans les zones densément peuplées. Les vols peuvent ainsi être réalisés dans toute la Suisse, y compris dans les villes.

"Grâce à un échange constant avec l'industrie des drones, l'OFAC encourage et soutient des projets innovants et durables. Afin de garantir les normes de sécurité les plus élevées, nous vérifions que les exploitants de drones respectent les réglementations européennes", commente Nicolas Kestens, expert en drones à l'OFAC.

"Cette autorisation constitue pour nous une étape essentielle dans le développement de nos activités liées aux drones", ajoute Jürg Wittwer, directeur général du Touring Club Suisse. "La mobilité verticale jouera un rôle important dans les prochaines années."

Lundi, TCS DROPS a effectué une opération en milieu urbain en transportant des panneaux solaires sur le toit du siège du TCS à Vernier, dans le canton de Genève. Ceux-ci complètent les modules installés précédemment. L'énergie produite est utilisée durant la saison chaude pour le refroidissement des locaux de bureaux et, en hiver, pour les systèmes de ventilation et les pompes à chaleur.

**Gain d'efficacité et solution pour des opérations complexes**

Les drones de transport peuvent faciliter les projets de construction en remplaçant ou complétant des échafaudages ou des grues. Grâce au positionnement précis des charges transportées, ils permettent également un gain de temps, notamment lors de l'installation de panneaux solaires sur les toits. En outre, le positionnement des modules est plus flexible qu'avec une grue et moins dépendant de la distance à la route ou de l'aménagement d'une aire de grutage. Dans le domaine logistique, de nouvelles possibilités s'ouvrent également, en particulier pour les transports dans les régions de montagne isolées ou écologiquement sensibles.

### **Intervention éprouvée après l'éboulement à Blatten**

Après l'éboulement dévastateur à Blatten, TCS Drone Operations Services a documenté, sur mandat et sous la direction de l'Organisation de dommages tremblement de terre (SOE), tous les bâtiments encore debout grâce à une plateforme digitale spécialement développée. Ces images aériennes précises soutiennent les assureurs dans le traitement des sinistres.

TCS Drone Operations Services a développé cette offre en collaboration avec l'Académie de la mobilité du TCS.

Contact:

Laurent Pignot, porte-parole du TCS  
Tél. 058 827 27 16 | 076 553 82 39 | [laurent.pignot@tcs.ch](mailto:laurent.pignot@tcs.ch)  
[www.pressestcs.ch](http://www.pressestcs.ch), [www.flickr.com](http://www.flickr.com)

### **Medieninhalte**



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100936636> abgerufen werden.